

DELIBERATION 2015-162

LE VINGT SEPT MAI DEUX MILLE QUINZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT ET UN MAI DEUX MILLE QUINZE.

PRESENTS: Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. – M. PETIT E. - Mme OMS ML. – M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. - Mme MAUREL P. - M. PAINTRAND J-F. - M. MARTIN-LAVAL B. – M. SCIALOM D. - Mme FAVRE-MERCURET - Mme LOPEZ M-F. – Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. – M. LE BLEVEC B. - M. NENCIONI S. – Mme. FABRY V. – Mme ESCRIG C. – Mme SALOMON M-L. - M. CARABASSE P. – M. VERNAY P. – Mme AURIAC A.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION: Mme VESSIOT A. procuration à M. de BOISGELIN P. – M. CLAMOUSE A. procuration à M. MERLIN D. – M. ATLAN J. procuration à Mme FABRY V. – M. DELON A. procuration à Mme ESCRIG C.

ABSENT: Mme VACQUIE S.

Madame FAVRE-MERCURET Roselyne a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET: SUBVENTION PROJET ASSOCIATION RACING CLUB VEDASIEN

Madame le Maire rappelle que les subventions aux associations sont attribuées en deux parts :

- les subventions de fonctionnement,
- les subventions projets.

Elle indique avoir été destinataire d'une demande de subvention projet par l'association Racing Club Védasien pour l'organisation d'un tournoi National de Pentecôte, les 23 et 24 Mai 2015.

Elle propose d'attribuer une subvention projet de 800 € à l'association Racing Club Védasien pour cette action.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE	
Contre		
Abstention		

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- ATTRIBUE à l'association Racing Club Védasien la somme de 800 € pour l'organisation d'un tournoi National de Pentecôte, du 23 au 24 Mai 2015,
- DIT que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 65 du budget primitif 2015.

Isabelle GUIRAUD

Maire de Saint Jean de Védas,

Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Mét